

CONDITIONS GÉNÉRALES DU SERVICE D'ÉCHANGE AVANCÉ

Les conditions générales suivantes s'appliquent au service d'échange avancé (« **AES** ») fourni conjointement à tous les services offerts dans le cadre de la garantie matérielle limitée Microsoft pour certains appareils Microsoft (« **Appareil Microsoft** »). L'AES est inclus sans frais supplémentaires dans le cadre des plans professionnels Microsoft Complete, Extended Hardware Service (« **EHS** »). L'AES est également inclus sans frais supplémentaires avec les produits commerciaux Surface Pro 6 pour les entreprises et Surface Laptop 2 pour les entreprises, Surface Pro 7 pour les entreprises, Surface Pro X pour les entreprises, Surface Laptop 3 pour les entreprises, Surface Book 3 pour les entreprises, Surface Go 2 pour les entreprises, Surface Laptop Go pour les entreprises et les références Surface Pro 7+ pour les entreprises sur les marchés pris en charge suivants : Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, 50 États-Unis + district de Columbia et Porto Rico, Finlande, France, Grèce, Hong Kong, Hongrie, Inde, Irlande, Italie, Japon, Corée du Sud, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malaisie, Malte, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pays-Bas, Philippines, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Taïwan, Thaïlande et Vietnam.

Si votre appareil est couvert par le service d'échange avancé, Microsoft envoie un appareil de remplacement (« **Appareil de l'échange avancé** ») à l'emplacement désigné lorsque vous faites appel aux services de garantie couverts. Vous devez renvoyer l'appareil d'origine à Microsoft dans les quatorze (14) jours à compter de la date à laquelle Microsoft envoie l'Appareil de l'échange avancé (« **Période de retour** »).

Lorsque vous choisissez d'ajouter l'AES à votre demande de services de garantie couverts, vous **ACCEPTÉZ** les conditions générales suivantes :

1. Votre Appareil Microsoft n'est pas couvert par le service d'échange avancé si l'Appareil est endommagé et/ou non couvert conformément aux conditions de garantie standard, EHS ou Microsoft Complete applicables.
2. L'Appareil de l'échange avancé vous sera expédié dans une boîte portant une étiquette d'expédition prépayée.
3. Vous devez utiliser l'étiquette d'expédition prépayée pour renvoyer l'Appareil Microsoft pour lequel vous avez reçu un Appareil de l'échange avancé et demandé l'application du service de garantie. Vous devrez renvoyer votre Appareil Microsoft d'origine dans la même boîte dans les 14 jours à compter de la date à laquelle Microsoft vous envoie l'Appareil de l'échange avancé.
4. Pour s'assurer que l'Appareil Microsoft d'origine est renvoyé, Microsoft peut vous demander de fournir un numéro de carte de crédit valide. Dans ce cas, **VOTRE CARTE DE CRÉDIT NE SERA PAS DÉBITÉE** tant que vous renvoyez l'Appareil Microsoft d'origine (avec le numéro de série que vous nous avez communiqué) sous 14 jours à compter de la date à laquelle Microsoft vous a envoyé l'Appareil de l'échange avancé.

Vous serez tenu responsable du coût de l'Appareil de l'échange avancé et des frais de gestion à hauteur du PDSF actuel de l'Appareil de l'échange avancé, si : (1) Microsoft ne reçoit pas l'Appareil

Microsoft d'origine sous 14 jours à compter de la date à laquelle Microsoft vous envoie l'Appareil de l'échange avancé, indiquée par le système de suivi du transporteur ; (2) si l'Appareil Microsoft n'est pas couvert par la garantie ; et/ou (3) si la garantie ou le service ne s'applique pas à l'Appareil Microsoft. Si Microsoft vous a demandé votre numéro de carte de crédit, VOTRE CARTE DE CRÉDIT SERA DÉBITÉE DE CES MONTANTS AUTOMATIQUEMENT.